INFORMATIONS AUX HABITANTS

1. DEPART DE Mme ASTRIDE PONTES A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE.

Mme Astride PONTES, gérante de l'agence postale communale, sera en retraite le 1^{er} avril 2017, après avoir assuré pendant 16 années la gérance de l'agence postale communale.

Les modalités de son remplacement sont en cours avec LA POSTE afin de pouvoir maintenir ce service de proximité aux habitants. L'agence postale communale ouvrira à nouveau ses portes dès que Direction de LA POSTE aura validé le maintien de l'activité locale, et après recrutement.

Nous vous tiendrons informés, dès que possible, des décisions prises et de l'identité de la personne recrutée, ainsi que de la date et des horaires de réouverture de l'agence postale communale.

2. OPERATION « VILLAGE PROPRE - NETTOYAGE DE PRINTEMPS ».

La prochaine opération de «village propre - nettoyage de printemps» se déroulera samedi 08 avril 2017 à partir de 8h 30, rassemblement à la mairie. Toutes les personnes qui souhaitent s'associer à l'opération seront les bienvenues.

3. VERIFICATION DES POTEAUX D'INCENDIE PAR LES SAPEURS-POMPIERS.

La prochaine vérification des poteaux d'incendie débutera le 17 avril 2017. Certains désagréments sur votre alimentation d'eau peuvent en découler et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

4. RAPPEL - DISTRIBUTION DE SACS MULTIFLUX PAR LE SYDEME.

La prochaine distribution de sacs multiflux par le SYDEME aura lieu mardi 25 avril 2017 de 14h à 19h 00 à la salle AJLC, rue du Stade. Une opération de récupération de vieilles lunettes et de collecte de piles usagées est organisée en même temps. Vous munir de votre carte PASS SYDEME. Pour les nouveaux habitats, la demande de la carte PASS SYDEME devra être faite lors de la distribution. Attention, les dotations de sacs se feront que par l'intermédiaire du SYDEME. Des solutions de récupération des sacs en cas d'absence à la distribution vous ont été communiquées en date du 19 décembre 2016. La mairie n'assure plus que des dépannages d'urgence, justifiés.

5. ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 23 AVRIL ET 07 MAI 2017.

Les scrutins pour les élections présidentielles auront lieu le dimanche 23 avril 2017 pour le premier tour et le dimanche 07 mai 2017 pour le second tour. Le bureau de vote sera ouvert de 08 heures 00 à 19 heures 00, à la salle AJLC, rue du Stade. ATTENTION: la présentation d'une pièce d'identité avec photo est INDISPENSABLE; SANS CETTE PRESENTATION VOUS NE SEREZ PAS AUTORISE A VOTER.

De nouvelles cartes d'électeurs vous seront encore distribuées avant le 23 mai 2017.

6. LOCATION DE DIVERS LOGEMENTS COMMUNAUX.

Plusieurs logements communaux sont encore libres à la location; d'autres vont se libérer prochainement. Les personnes intéressées pourront venir se renseigner auprès du maire lors de ses permanences.

7. DECHARGE DES DECHETS VERTS SISE RUE DES FLEURS.

Comme suite à l'Information aux Habitants du 08 mars 2017, des discussions ont été menées à la C.A.S.C quant à la mise en place du nouveau dispositif avec bennes de collecte. Les services concernés prendront attache prochainement avec la commune pour voir la mise en œuvre pratique de cette mesure. La commune devra ensuite réaliser les investissements et travaux nécessaires. Autant dire que cela prendra plusieurs mois.

Afin de ne pas trop pénaliser les habitants durant cette période d'adaptation au nouveau dispositif d'élimination des déchets verts, la décharge des déchets verts situées rue des Fleurs sera ouverte à partir du mercredi 04 avril 2017 de 08 heures à 17h, les mercredis et samedis, uniquement pour les déchets verts, hors apports de branchages, branches, arbustes et bois en tout genre.

La commune fera l'acquisition prochaine d'un broyeur, dès validation du budget primitif 2017. L'apport de branchages, branches, arbustes et bois ne pourra se faire qu'à l'issue.

La décharge de déchets verts ne sera pas mise sous surveillance dans un premier temps. Si des dérives devaient malheureusement être constatées, des mesures seront prises pour sa fermeture. La responsabilité des utilisateurs est directement engagée par le respect strict des mesures définies.

St-Jean Rohrbach, le 27 mars 2017.

Le maire

Cyrille FETIQUE

